

# Pourquoi prendrais-je une licence FFPJP en 2021 ?

## L'avis d'un licencié ...

6 NOVEMBRE 2020

Rédigé par Educ.N@ute.Infos et publié depuis Overblog



***Bernard BONNES, un licencié très connu et reconnu, aussi bien que sur les terrains de pétanque, que sur ce du Jeu Provençal, donne son avis sans détour, avec sagesse, et surtout bien argumenté... Souhaitons qu'il éveillera dans le bon sens, quelques consciences !***

### **Pourquoi prendrais-je une licence en 2021 ?**

1/ Pour mon plaisir, parce que j'aime la pétanque. Pourquoi est-ce que j'aime la pétanque ? Parce que c'est une activité de groupe, qui me plaît, où chacun peut trouver sa place, quels que soient, son statut social, son talent ou son intelligence. Quand je vais voir un concours, je ne joue pas, mais je fais partie de cette grande famille, même si je n'ai pas grand-chose à partager avec certains de ses membres. Ma licence est un sésame, très bon marché (au regard des licences des autres sports), qui me permet de partager avec les autres une passion, un plaisir, des échanges verbaux ou même quelquefois un rêve.



2/ Parce c'est un acte de solidarité (pas un placement) avec tous ceux, qui, dans l'ombre, bénévoles, œuvrent pour que nous puissions assouvir notre passion.

Ma définition de bénévole : « personne qui donne beaucoup et qui ne demande rien, au profit de quelques-uns qui ne donnent rien, mais qui demandent beaucoup ».

3 / Parce que j'ai la chance de pouvoir payer 35 €, tout comme quand il m'arrive de gagner ou de perdre (plus souvent) , je paie un coup à ceux qui sont là sans préméditer la récupération ultérieure et éventuelle de cette somme .

4 / Parce que la pétanque n'est pas une activité où je joue rentabilité de l'investissement.

Pour faire une digression je crois que ceux qui veulent se faire rembourser la licence (et il y en a pas mal), puisqu'ils n'ont pas pu jouer comme ils le voulaient, doivent en faire la demande au seul responsable des fermetures de bouledromes ou interdictions des rassemblements, c'est-à-dire, le gouvernement, qui lui peut se retourner contre la Chine, et lui demander le remboursement des frais engagés pour l'obtention de la licence. Chine, qui, elle-même se retournera sans doute contre le pangolin à l'origine de cette « merde » mondiale.

J'ai même rencontré un type qui se plaignait du coût et de l'augmentation de la licence. Je le comprends aisément : les 2 paquets quotidiens de cigarettes limitaient ses dépenses.

Et moi qui croyais naïvement que prendre une licence, ce n'était pas la mer à boire quand on aimait ce jeu ; je dis jeu car c'est une activité où on ne gagne pas à tous les coups, surtout ces temps-ci.

**Bernard Bonnes "Notre Pagnol de l'Association EDUCNAUTE-  
INFOS"**

*Permettez-moi d'ajouter, que ce texte réaliste et constructif, peut être aussi attribué à toutes les Associations ...*